



Sauvages ou domestiques, quand les animaux représentent un danger

Rédaction

Bien qu'il côtoie régulièrement des animaux domestiques ou même sauvage, l'homme est parfois confronté à l'irruption dans son quotidien d'une bête dont le comportement peut mettre en danger sa propre vie ou celle de son entourage. Les archives et les médias témoignent de ces affaires au cours des lesquelles les existences basculent. Dans ces circonstances extrêmes, les gendarmes font le plus souvent preuve d'une conduite exemplaire n'hésitant pas à braver les périls pour sauver leurs concitoyens.

1882 — Le 26 janvier 1882, le gendarme *Billardey* de *Lez / Éuil (Côte d'Or)* sauve d'une mort certaine un enfant qui trompant la surveillance de ses parents, s'était glissé au-dessous d'une cage de lions, installée sur la plaque publique. Un de ces terribles animaux avait déjà saisi l'enfant par la tête et s'apprêtait à le dévorer.
Sans hésiter, ce militaire intervient, passe son bras à travers les barreaux de la cage et parvient à faire lâcher prise à l'animal qui lui avait déjà donné deux violentes coups de griffe.

Ordres de la 8^e légion de la gendarmerie départementale. Droits : Service historique de la Défense

Ordre de la Légion du 14 Décembre 1899

Le Lieutenant Colonel porte à la connaissance de la Légion que le 1^{er} décembre 1899, les gendarmes Mounic, Jean Marie, et Durand, (Pierre) de la brigade à pied de Tierrefort (Cantal) n'ont pas hésité à se jeter à la tête d'un taureau en liberté qui parcourait les rues de Tierrefort un jour de marché et pouvoit causer de graves accidents dans la foule affolée.

Le Chef de légion a l'honneur de féliciter ces deux gendarmes qui, par leur intervention énergique et hardie, leur esprit de décision et leur sang-froid ont pu maîtriser ce taureau et le rendre à son propriétaire sans tout accident.

Clermont Ferrand le 14 décembre 1899
Le Lieutenant Colonel, Chef de la 13^e Légion
Signé: E. de Sormel.

Ordres de la 13^e légion de la gendarmerie départementale.
Droits : Service historique de la Défense



Intervention de gendarmes et de policiers contre des ours échappés d'un cirque à Clichy-la-Garenne. Supplément du Petit Journal, n° 545, 28 avril 1901. Droits : musée de la gendarmerie.

× × ×

Une chasse au tigre. — De Châlons-sur-Marne : Un épisode cynégétique vraiment extraordinaire vient de se dérouler à Condé-en-Brie. A l'occasion de la foire de Sainte-Catherine, la ménagerie Philémon Lebrun était venue s'installer sur la place de l'Eglise.

Le soir, la porte d'une cage s'ouvrit intérieurement, laissant échapper un lion et un tigre. Le public qui attendait les exercices fut pris d'une panique indescriptible qui dégénéra en sauve-qui-peut général. L'alarme fut donnée dans le bourg, où chacun se barricada chez soi.

Le lion ayant aperçu un cheval attaché à l'une des voitures de la ménagerie, se jeta sur le pauvre animal en le tuant à moitié. Pendant ce temps, le dompteur parvenait à s'emparer du fauve à l'aide d'un lazzo et à lui faire réintégrer sa cage.

Quant au tigre, il avait pris la clef des champs.

Le brigadier de gendarmerie et ses gendarmes, auxquels s'étaient joints les plus habiles chasseurs de la localité, se mirent en campagne au milieu d'une obscurité profonde.

Un forain campé près de la gare leur annonça que le tigre s'était jeté sur son chien et qu'il l'avait dévoré. Aussitôt les tra-

queurs, après avoir découvert le fauve dans un fourré, sur le bord du ruisseau le Surmelin, décidèrent d'attendre le jour pour forcer l'animal.

Quelques heures plus tard, le tigre se jeta sur le cheval du docteur Leclerc, qui rentrait d'une tournée médicale en voiture. Le cheval a été blessé au poitrail. Vers quatre heures du matin, le berger Rogeon, de la ferme de Coupigny, en se rendant dans les champs, fut renversé par le fauve, qui lui déchira ses vêtements en lui mordant cruellement le haut des jambes.

A la pointe du jour, la battue, menée par MM. Larangot, Doyen, Auger et Martin, et par les gendarmes de la brigade, fut reprise.

Vers huit heures du matin, les gendarmes Warnier et Tondellier découvrirent le tigre sur la rive droite du Surmelin, dans le petit bois de la Verdonnelle, sur le territoire de Selles-les-Condé, à proximité du château appartenant à M. le comte de Sade.

Le gendarme Warnier s'approcha intrépidement à bonne portée du fauve et le tua d'un coup de fusil habilement dirigé. La dépouille du féroce mammifère a été achetée par M. le comte de Sade pour la somme de 200 francs.

« Une chasse au tigre », L'Écho de la gendarmerie, 23 novembre 1902. Droits : musée de la gendarmerie



Une chasse au tigre durant la guerre d'Indochine. Droits : Service historique de la Défense, fonds Goujon

1933 Le 12 juin 1933, le Général, Inspecteur du 3^e Arrondissement de Gendarmerie, accorde une gratification de 100 francs au gendarme à pied Krakowka, Clément de la brigade d'Auxerre, (Yonne), pour le motif :
 "Le 11 avril 1933, à la résidence, a fait preuve de courage et de dévouement en s'élançant résolument à la poursuite d'un cheval emballé, à moitié débridé, attelé à une voiture sans conducteur. Est parvenu à le maîtriser après avoir été traîné pendant une quinzaine de mètres, au moment où il arrivait à un carrefour très fréquenté, écartant ainsi l'éventualité de graves accidents."

Droits : Service historique de la Défense



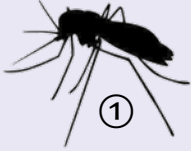
« Hé ! la boulangère, votre voiture abandonnée en travers de la route. »

Droits : Musée de la gendarmerie



Un coup de sifflet : « Hé ! donc, charretier, tu es à ta gauche. »

Le top 10 des animaux les plus dangereux pour l'homme dans le monde (hormis l'homme)



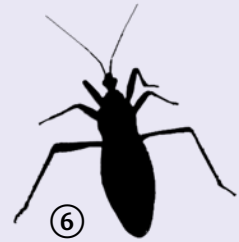
Le moustique :
725 000 morts par an
(transmission de maladies dont la malaria)



L'escargot d'eau douce :
100 000 morts par an
(transmission de la schistosomiase, maladie parasitaire)



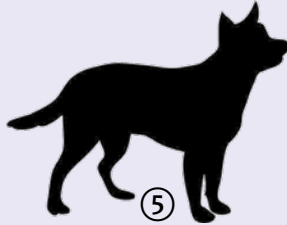
L'ascaris :
60 000 morts par an
(parasite de l'intestin)



La Réduve :
12 000 morts par an
(transmission de la maladie de Chagas)



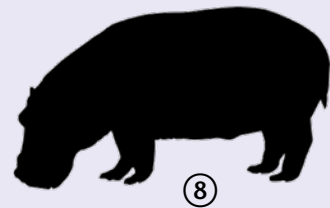
Le serpent :
50 000 morts par an



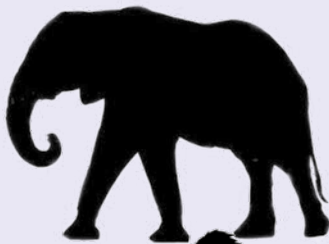
5 Le chien :
40 000 morts par an



Le crocodile :
1 000 morts par an



L'hippopotame :
500 morts par an



⑨

Le lion et l'éléphant :
100 morts chacun par an



⑩

Le loup et le requin :
10 morts chacun par an

